



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



16164046

DÉPOSÉ AU GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE

DE LIEGE

DIVISION NAMUR

le 18 NOV. 2016

Pour le Greffier,
Greffé

N° d'entreprise : 0644944684

Dénomination

(en entier) : **Fiduciaire Associés de NAMUR**

(en abrégé) :

Forme juridique : SPRL

Siège : ~~Chemin de la Haute-Bauducet 11457 Walhain~~(adresse complète) **Rue du Pré Hordal, 6 5081 La Bruyère (Meux)****Objet(s) de l'acte : Modification du siège social**

L'an deux mil seize, le 15 novembre à 20 heures, s'est tenue l'Assemblée générale extraordinaire des associés.

Réunissant l'intégralité du capital souscrit de la société.

L'assemblée générale extraordinaire se considère dès lors apte à délibérer sur les points repris à son ordre du jour.

Ordre du jour :

- Modification de l'adresse du siège social
- Divers

Modification de l'adresse du siège social

A l'unanimité des voix, l'assemblée générale extraordinaire décide de transférer, le siège social de la société, à dater du 15 novembre 2016 de la rue du Pré Hordal 6, 5081 La Bruyère (Meux) à la Chaussée de Marche 586 boîte 11, 5101 Erpent.

Divers

Néant

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée après que les membres présents aient apposé leur signature

Luc Sellier
Associé

Marcel Sellier
Associé

Déposé en même temps PV de l'AGE du 15 novembre 2016.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/11/2016 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature